

Conseil d'Administration

Lundi 5 décembre 2022

14h15 - 17h30 réunion

Au Club TP, 90 avenue des Champs Elysées, Paris, 8^{ème}

Compte-rendu

Présents : Luc Manry (ITSEP / ITEA), François Dumez (ITEA), Philippe Carrio (SYNTEAU), Pierre Kirsch (SIET), Fabien Drouet (Synteau), Alain Souperbat (SYNTEAU), Jean-Luc Salun (Synteau), Eric Garroustet (SFEG), Fabrice Leteneur (Syprodeau), Christophe Dingreville (GCEE), Jean-Luc Ventura (UIE), Florent Boulrier (UIE), Marion Le Goffic (UIE), Anne-Laure Makinsky (UIE)

Excusés : Arnaud Treguer (ITEA)

1. Approbation du compte-rendu, CA UIE du 24 juin 2022

Le compte-rendu du 24 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.
Ce compte-rendu figure en annexe 1 du présent dossier.

2. Sujets financiers

Le président de l'UIE donne la parole au trésorier Luc Manry pour présenter le budget 2023 et les éléments financiers.

Luc Manry rappelle les éléments suivants :

- En 2021 le résultat net s'établissait à - 24,3 K
- En 2022, le résultat prévisionnel s'annonce à - 17,7 K

D'importants efforts ont été faits sur la structure de coûts UIE

■ Présentation budget prévisionnel UIE 2023

Le projet de budget figure en annexe 2 du dossier.

Les hypothèses de travail principales pour bâtir ce projet de budget sont :

- Augmentation des cotisations des syndicats adhérents à l'UIE conformes à la trajectoire votée en Assemblée générale de juillet 2022 + 5% d'inflation
- Prestations mutualisées/individualisées augmentées du même montant + 5%

❖ **Hypothèse des recettes → 442 785,80 €**

- ❖ Cotisations syndicats adhérents UIE 2023 : 253 993,20 €
- ❖ Subventions fonctionnement FNTP : 73 500€
- ❖ Subvention projets FNTP demandées et attendues : 42 000 € (+8 K€ pour les deux)
 - ❖ CGLE 2023 → 15K€ / dépenses 30K€
 - ❖ Colloque patrimoine de l'Eau → 5K€ / dépenses 5K€
 - ❖ Intégration critères RSE dans les marchés publics → 5K€ / dépenses 5K€
 - ❖ Enquête économique → 12K€ / dépenses 14K €

Dans l'hypothèse où nous n'obtiendrions pas la majorité des subventions projets, le colloque patrimoine de l'eau pourrait être remis en question.

❖ **Hypothèse des charges → 452 569,03 €**

- ❖ Masse salariale (dont remplacement Marion LE GOFFIC par interim) : 309 157€ (+19 K€)
- ❖ Dépenses courantes : 54 459 € (- 4K€)
- ❖ Evénements (CGLE/ Petit-déjeuner patrimoine de l'eau) : 35 500 €
- ❖ Eau magazine : 18 000 € (+3 K€)
- ❖ Impôts taxes et versements : 10 283 €

Luc Manry précise que l'augmentation de la masse salariale est liée en partie au remplacement de Marion Le Goffic par une intérimaire pendant son congé maternité.

▪ **Vote budget prévisionnel UIE 2023**

Jean-Luc Ventura, interroge les administrateurs présents afin de connaître leurs remarques éventuelles.

Luc Manry remercie Fabrice Leteneur, président du Syprodeau d'avoir fait le choix d'un rapatriement complet à l'UIE au plus tard au 1er janvier 2024. Cette évolution de la structure financière remet en cause la trajectoire 2024 telle que votée en 2022.

Philippe Carrio, président du Synteau alerte sur la restructuration des entités SOGEA en 2023/2024 et le risque de pertes de cotisations lié, notamment au niveau des certificats professionnels et que le Synteau ne pourra éternellement suivre. Luc Manry exprime le souhait de travailler en 2023 avec tous les syndicats, pour intégrer leurs propres trajectoires financières pour les années à venir.

Le 1er objectif est d'abord de valider les conditions nécessaires pour que l'équipe UIE puisse apporter au Syprodeau tout le support nécessaire.

⇒ **Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

▪ **Conjoncture**

Les slides concernant le sujet économique constituent l'annexe 2 du présent compte-rendu.

Jean-Luc Ventura remercie Christophe Dingreville, président du GCEE, de représenter l'UIE à la Commission économique FNTP. Et propose de lui laisser la parole pour présenter les slides de

conjoncture fournies par le service économique de la FNTF et issues des remontées terrain des entreprises.

Les entreprises sont en grande tension sur la main d'œuvre et n'arrivent pas ou peu à passer des hausses de prix quand elles excèdent 5%. Les révisions de prix s'envisagent à la demande au cas par cas et sur justificatifs.

Pour le syndicat ITEA, les révisions de prix ne posent globalement pas de problèmes à ce stade. Pour le SFEG, les révisions de prix s'envisagent en fin de chantier, sur la base des index, difficilement.

Le GCEE rencontre des difficultés pour passer les hausses. Certaines collectivités avec l'explosion des coûts d'exploitation liés aux coûts de l'énergie, n'ont pas l'argent.

Le Synteau souhaite travailler sur les formules de révisions de prix, celles-ci étant très variables suivant les marchés et souvent peu adaptées. Il s'agit d'autant plus d'un point de vigilance que certains indices commencent à baisser. Il est donc très important d'avoir les formules les mieux adaptées.

Le sujet des appels d'offres infructueux est aussi une préoccupation, avec l'exemple d'une grande entreprise qui voit le nombre de marchés infructueux exploser : sur les 10 depuis 2016, 6 ont eu lieu courant 2022. Le budget est généralement la cause de ces infructueux. Il pourrait donc être pertinent de communiquer sur ce sujet.

De façon générale, une amélioration est à noter sur le transport, qui retrouve des prix de container plus raisonnable.

Des difficultés sur l'approvisionnement de certains composants électroniques : variateurs, cartes électroniques... en provenance de Chine.

⇒ Action communication

CP à publier sur la nécessité de revoir la base des prix évoquée + COM à faire pour améliorer l'attractivité des métiers de l'eau (exemple donné : les métiers de l'énergie sont 15% + élevés en termes de salaire)

3. Sujets techniques, réglementaires et politiques

▪ Planification écologique GT

Le chantier de la planification écologique bat son plein.

6 groupes de travail sont à l'œuvre. L'UIE est plus particulièrement impliquée dans :

- Sobriété, économies, partage
 - ❖ Une première réunion le 28/11 (2^{ème} réunion prévue le 13/12)
 - ❖ Beaucoup de discussions générales, agriculteurs très présents et véhéments
 - ❖ Sur les solutions concrètes, l'UIE a pointé le besoin de lever les freins au développement de l'utilisation des eaux non conventionnelles et suivre rapidement les recommandations du GT national
- Pollutions diffuses
 - ❖ Réunions prévues le 7/12 et 14/12
 - ❖ Le doc support a été envoyé avec 2 axes : protection des aires d'alimentation des captages, réduction des émissions de produits phytosanitaires et nitrates

- ❖ Remarques UIE envoyées en amont pour élargir aux micropolluants présents dans les eaux usées

L'UIE, à la demande du ministère, a travaillé sur un tableau de bord déclinant les conclusions de l'étude patrimoniale 2022 en indicateurs pertinent à suivre.

4 catégories de macro-indicateurs figurent dans ce tableau :

- ❖ Vision patrimoniale
- ❖ Asset management
- ❖ Suivi opérationnel
- ❖ Flux financiers

▪ REP

L'UIE a pu participer, avec la FNTF, aux échanges sur le projet d'avis aux producteurs

Des seuils de coupure pour les produits en eau potable et en assainissement ont bien été introduits dans le projet (matériaux plastiques et métalliques). Les éco-organismes ont été agréés, les barèmes des écocontributions publiés, la FNTF et d'autres fédérations (FFB...) ont fait une demande pour avoir une « période blanche » de 6 mois.

L'avis aux producteurs définitif est attendu sous peu.

▪ ACS

La prolongation de la durée de validité de 18 mois a été très utile et les délais se sont améliorés. Néanmoins pas encore complètement un retour à la normale

Réunion sollicitée auprès de la DGS pour refaire le point et discuter de la possibilité d'avoir une nouvelle prolongation, plus courte que la première

La DGS a répondu favorablement, une réunion devrait se tenir début janvier

▪ Projet texte DERU

Un projet de texte ambitieux qui va dans le bon sens pour l'UIE

- Sur le traitement des micropolluants :
Toutes les STEP de 100 000 EH et plus
Une partie des 10 000 EH et plus (zones sensibles à définir par les Etats-membres)
Financement par la mise en place d'une filière REP sur les produits pharmaceutiques et cosmétiques
- Objectif de réduction de la pollution issue des eaux pluviales
- Neutralité énergétique pour les STEP de 10 000 EH et plus, à horizon 2040
- Amélioration de la valorisation des ressources des STEP
- Promouvoir la REUT

Des actes délégués pourront donner des objectifs minimums de recyclage du phosphore et de l'azote. Des exigences plus fortes sont demandées pour les rejets en phosphore et en azote. La commission technique Synteau est dubitative sur les exigences plus fortes concernant le phosphore. Elles pourraient conduire à une utilisation de chlorure ferrique ce qui n'est pas souhaitable d'un point de vue environnemental. Pour le Président de l'UIE, le durcissement des

seuils est une nécessité dans le cadre du changement climatique et la baisse des cours d'eau. Charge aux entreprises d'innover et trouver de nouvelles manières de traiter le phosphore.

▪ **Article 301 – DGALN**

Cet article de la loi « adaptation au changement climatique » prévoit que les secteurs les plus émissifs se dotent d'une feuille de route décarbonation au 1^{er} janvier 2023.

Dans ce cadre, l'UIE a participé au GT4 « infrastructures et espaces publics décarbonés ». L'UIE a proposé des pistes de réflexion sous forme de fiches :

- Production d'EnR et optimisation des consommations
- Asset management des infrastructures et équipements
- Réutilisation et valorisation des ressources

Pour qu'elles puissent être retenues, il faudrait pouvoir estimer les impacts carbone de ces solutions. Comme discuté en Bureau UIE le 23/11, mais les syndicats adhérents ne sont pas en mesure de produire les attendus en termes de trajectoire carbone dans le temps imparti.

6 Sujets Communication

▪ **Bilan presse étude patrimoniale UIE 2022**

De très belles retombées presse pour notre étude patrimoniale avec notamment des articles dans Le Monde / Le monde des entreprises / Le Moniteur / La gazette des communes / Actu-environnement / La Tribune / Bati Actu / AEF...

L'étude est fortement appréciée par nos parties prenantes aux niveaux politiques, administratifs. Nous l'avons récemment présentée aux deux présidents des commissions développement durable de l'Assemblée nationale et du Sénat.

▪ **CGLE Rennes 2023**

L'édition 2023 se prépare activement, elle arrive vite après celle de juin 2022. Un programme de conférences attractif animera le stand UIE comme les deux précédentes éditions.

Céline Retbi sollicite actuellement les présidents de syndicats pour validation des titres et chapeaux des conférences.

▪ **Eau magazine 40**

L'Eau magazine 40 se sera le numéro distribué au Carrefour de l'Eau, la maquette du magazine sera revisitée pour présenter une information toujours plus claire, des exemples de réalisations, des analyses... Un angle de communication nouveau sera exploité avec des publications vers l'utilisateur/citoyen.

Pour ce numéro spécial « crise de la quarantaine », un quizz sur l'eau, des articles sur 40 initiatives en faveur de la baisse des GES et adaptation au changement climatique et bien d'autres surprises...

▪ Carte de vœux 2023

Une carte de vœux chic sans enveloppe et mettant en valeur nos chiffres de l'étude patrimoniale 2022.

▪ Petit-déjeuner étude patrimoine eau

Un petit-déjeuner pour mettre en valeur cette étude sera organisé au printemps 2023.

7 Divers

▪ Mouvements du personnel

- ⇒ Marion Le Goffic sera en congé maternité à partir du 4 janvier 2023 et jusqu'à mi-mai. Sa remplaçante, Kayala Sunda arrive à l'UIE le lundi 12 décembre afin d'avoir deux semaines de passation avant les congés de Noël.
- ⇒ Florent Boulrier quittera l'UIE début février 2023. Le recrutement de son successeur / sa successeure est en cours. Actuellement un seul profil semble correspondre. Nous avons besoin de vous pour faire circuler cette offre d'emploi dans vos réseaux professionnels et personnels.